

Sujet : [INTERNET] Zone activité Bois de Bramard

De : GERARD PARAN <paran.lamurette@gmail.com>

Date : 29/05/2022 11:58

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Bonjour M. Le Préfet

Je tiens à vous faire part de mon opposition à la création d'une zone d'activité de 17 ha dans les bois de Bramard.

Le site de Bramard est une tourbière de plus de 40 hectares que l'on doit absolument protéger.

Dans le contexte actuel de sécheresse et d'approvisionnement en eau, les tourbières sont des biens précieux, également parce qu'elles stockent les gaz à effets de serre.

Il y a d'autres lieux plus appropriés pour les entreprises.

Je vous confirme donc ma ferme opposition à ce projet.

Merci pour votre lecture.

Axel Paran

Saint Didier en Velay

Axel.paran@live.fr